



Craetveld-Wimpelberg : conciliation entre le gabarit voisin et les besoins urgents de logements moyens de qualité

La Régie Foncière de la Ville de Bruxelles inaugure son plus important complexe de logements du Plan 1000 Logements, avec à la clé 75 habitations basse énergie !

Bruxelles, le samedi 29 juin 2013

Ce samedi matin, **Mohamed Ouriaghli (PS)**, Echevin du Logement de la Ville de Bruxelles, accompagné d'**Yvan Mayeur** (Coordinateur du Plan 1000 Logements), a officiellement inauguré la résidence Craetveld-Wimpelberg. Ce projet innovant, de qualité et durable offre aux candidats locataires 75 logements moyens et 75 emplacements de parking. Assurant la jonction entre les quartiers Versailles et Bruyn, Craetveld-Wimpelberg répond de manière efficace à la nécessaire densification de la Région bruxelloise, tout en garantissant le maintien des qualités paysagères existantes. Le fond du terrain est préservé dans un esprit de prolongation des talus du Wimpelberg. Ce jardin écologique est couvert par de la végétation naturelle et comprend des fossés et bassins d'infiltration des eaux pluviales.

Cette construction remarquable comporte 75 appartements répartis sur une superficie totale de 11.430m². Les abords sont traités de manière à assurer un accès facile des personnes à mobilité réduite (PMR). Les logements sont répartis en deux bâtiments qui créent une liaison cohérente et progressive avec le tissu environnant :

- 6 studios ;
- 6 une chambre ;
- 48 deux chambres ;
- 12 trois chambres ;
- 3 quatre chambres.

Mohamed Ouriaghli, l'Echevin du Logement et de l'Egalité des chances de la Ville de Bruxelles, maintient le cap défini aussi bien par le Collège des Bourgmestre et Echevins précédent qu'actuel : « *La Ville de Bruxelles, et la Région bruxelloise dans son ensemble, souffre d'un manque cruel de logements moyens et sociaux de qualité. La Ville de Bruxelles, par l'entremise de sa Régie Foncière et du CPAS, se positionne comme un acteur résolument actif et opérant. Aux alentours de 1.200 nouveaux logements construits et habités sous l'ancienne législation, près de 1.000 autres d'ici à 2018* ». L'Echevin poursuit son propos : « *Alors que cette semaine une étude du département de Sociologie de l'Université de Gand pointait à nouveau des discriminations flagrantes dans l'accès au logement privé à Gand et à Anvers, nos logements eux sont accessibles à tout le monde sans distinction. Rien que pour cela je me félicite de participer à la construction soutenue de logements publics !* »

- **Une construction orientée vers le développement durable**

Les bâtiments répondent aux exigences de construction basse énergie. Ces bonnes performances sont obtenues grâce à une bonne compacité et à une isolation renforcée. De plus, les structures sont équipées d'installations techniques communes innovantes et performantes :

- une cogénération dont les gains sont estimés à 100.000kW/an et 6.300€/an ;
- deux chaudières à gaz à haut rendement ;
- des panneaux solaires thermiques sur 60m² ;
- double flux centralisé disposé en sous-sol.

En s'appuyant sur la charte qualité de la Ville de Bruxelles, toutes les nouvelles constructions ou rénovations atteignent la basse énergie ou le passif. Mohamed Ouriaghli confirme cette impulsion : «*A quelques mois d'inaugurer notre premier complexe de logements passifs, nous innovons aujourd'hui avec notre première cogénération dans le résidentiel*».

Aujourd'hui, les 17 premiers ménages entrent dans leur logement. De nombreux autres les rejoindront dans les prochaines semaines. Toutes les informations sont disponibles via le lien suivant : www.bruxelles.be/4807 Avis aux candidats!



<p>Cabinet de l'Echevin Alexandre Van der Linden 02/279.41.35 - 0485/190.692</p>
--